



Offre de stage en communication

## « Appui à la mise en œuvre de la stratégie de communication, d'animation et de médiation liée à la création du Parc naturel régional Médoc »



### Contexte

Aux portes de la métropole bordelaise, le Syndicat mixte du Pays Médoc regroupe 53 communes et 4 Communautés de communes. Il a été créé en 1999 avec pour objectif de doter le territoire d'une stratégie de développement définie dans la Charte de territoire validée en 2002.

Depuis 2008, le Pays Médoc porte avec le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine le projet de création du Parc naturel régional Médoc dont il est la structure de préfiguration. Ainsi, de nombreuses étapes ont été franchies avec succès, parmi la plus récente : la consultation des communes, Communautés de communes, du Département de la Gironde et de Bordeaux Métropole qui ont approuvé leur adhésion au futur Pnr Médoc. Le 22 octobre 2018, la Région Nouvelle Aquitaine a validé le périmètre définitif du Pnr Médoc pour la demande de classement au Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. L'instruction finale de l'Etat puis la parution du décret de classement sont attendus pour le printemps 2019.

La création du Pnr est un tournant majeur pour le Médoc qui se dote avec la mise en œuvre de la Charte de Pnr d'un projet de territoire, alliant préservation de l'environnement et des paysages et développement économique et social, ambitieux.

L'obtention du décret de classement et la création du Pnr au printemps 2019 doit être un moment de prise de conscience et d'appropriation collective pour les habitants, les socio-professionnels et les élus à la hauteur de cet événement. Pour ce faire, une stratégie de communication est a été définie et des événements et animations doivent mailler cette année 2019 (Journées Mondiales des zones humides, éléments locaux comme La Passiflore, Nuit des carrelets...), avec un grand temps fort : la fête du Parc à l'automne 2018.

Cette première « Fête du Parc » à destination des habitants du territoire, des partenaires, associations et collectivités du Médoc devra être organisée avec l'objectif d'« ASSEMBLER » autour de l'annonce de la création du Pnr Médoc. Aussi, les animations et manifestations devront être conçues comme autant « d'assemblées médocaines » en complémentarité du temps officiel d'inauguration du Pnr.

### Objet du stage :

Sous l'autorité de la Directrice, encadré par la chargée de communication et en lien avec l'équipe du Parc, le ou la stagiaire devra appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication de création du Pnr Médoc.

### Missions :

- Appuyer la mise en œuvre de la stratégie de communication lié à l'annonce de la création du Pnr Médoc et au programme d'animation 2019 (et années suivantes)
- Proposer et concevoir les méthodes et outils de communication grand public attractifs et dynamiques,
- Proposer et concevoir les méthodes et outils de communication auprès des collectivités et partenaires

#ASSEMBLER #INNOVER #PRÉSERVER



- Conception graphique et création des supports de communication (affiche, flyer et programme des temps forts, vidéos)
- Mise en œuvre du plan média

### **Connaissances et savoir-faire techniques**

- o Maîtrise des logiciels de création et de mise en page graphiques (la suite Adobe avec Indesign, Illustrator et Photoshop) et création vidéo
- o Techniques de graphisme
- o Techniques de communication
- o Sens artistique
- o Conception graphique
- o Gestion de projets

### *Qualités et aptitudes*

- o Aisance et qualité rédactionnelles
- o Ouverture d'esprit et capacité à l'innovation
- o Capacité d'organisation
- o Capacité à travailler en équipe
- o Rigueur et autonomie

### *Savoir-être*

Autonomie, responsabilité et créativité

### **Profil recherché**

Bac + 5 en communication, graphisme

Ne pas hésiter à joindre quelques exemples de créations

Permis B et véhicule personnel indispensables

### **Cadre de réalisation**

Stage de 6 mois, 35h/semaine, basé dans les locaux du Syndicat mixte du Pays Médoc à Saint Laurent-Médoc en Gironde

Dates du stage : à déterminer au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2019

Indemnisation légale selon la réglementation + frais de déplacement

### **Contact et envoi des candidatures**

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer **au plus tard le 19 janvier 2019**, par courrier ou par mail, à : **Claire Mouroux** (chargée de communication).

Syndicat Mixte du Pays Médoc

21 rue du Général de Gaulle

33112 Saint Laurent-Médoc

**Mail :** [communication@pays-medoc.com](mailto:communication@pays-medoc.com)

**Ligne directe :** 05 56 73 22 22

[www.pays-medoc.com](http://www.pays-medoc.com)

#ASSEMBLER #INNOVER #PRÉSERVER